
[Imprimer](#)

Un observatoire des grands projets franciliens sur les clauses d'insertion

Image

La Société du Grand Paris, SNCF réseau, la RATP et la Solideo ont lancé, le 9 mai 2022 avec la Drieets et le GIP Maximilien, l'Observatoire des grands projets franciliens sur les clauses sociales d'insertion.

En 2020, les grands chantiers en cours en Ile-de-France (Grand Paris express, prolongement d'Eole, CDG express, ouvrages olympiques) ont représenté 27 % de la totalité des heures dédiées à l'insertion professionnelle dans la région Capitale, soit 1,3 million d'h sur 4,83 millions tous maîtres d'ouvrages confondus. Cela a permis à plus de 2 000 personnes de bénéficier d'un ou plusieurs contrats de travail, d'acquérir de l'expérience et/ou de développer des compétences.

L'accès à ces données est désormais rendu possible grâce à la création de l'Observatoire des grands projets franciliens (OGPF) sur les clauses sociales d'insertion présenté le 9 mai 2022 à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Ce nouvel outil est opéré dans le cadre d'une convention signée entre, d'une part, les grands maîtres d'ouvrage franciliens que sont la Société du Grand Paris (SGP), SNCF réseau, la RATP et la Solideo et, d'autre part, le GIP Maximilien. Ce dernier, dans le cadre de la Mission d'appui aux clauses sociales (Macs) qui lui a été confiée en 2016, assure l'animation de ce nouvel outil de mesure et d'évaluation, tandis que son pilotage est confié à la Drieets.

Complétant l'Observatoire francilien des clauses sociales créé en 2019, « l'OGPF contribuera à une meilleure connaissance des clauses d'insertion, de leur progression et de leur impact sur les territoires des grands chantiers franciliens », soulignent les parties prenantes.

Partage des données une fois par an

En signant cette convention, les quatre donneurs d'ordres s'engagent à contribuer aux missions de l'observatoire en partageant, une fois par an en avril, les données de l'année précédente relatives aux clauses sociales d'insertion incluses dans les marchés du Grand Paris et des JOP Paris 2024. « Outre la meilleure mise en visibilité des actions en faveur de l'insertion sur ces grands chantiers, l'Observatoire permettra également de soutenir l'engagement des grands donneurs d'ordre et de contribuer à leurs réflexions générales sur leurs achats ayant un impact social », précise la Drieets.

Les données recueillies par le nouvel observatoire concernent les personnes les plus fragiles et/ou en parcours d'insertion recrutées à l'occasion des travaux liés au Grand Paris express, aux projets de prolongement de la ligne E du RER vers l'ouest (projet Eole) et de la ligne de métro 14, au CDG express, ainsi que ceux concernant « l'ensemble des opérations de construction pérenne liées à l'organisation des JOP Paris 2024, portées par des porteurs de projets et maîtres d'ouvrage publics et privés contractualisant avec la Solideo ». Les deux outils, l'Observatoire francilien des clauses sociales et l'OGPF, sont accessibles au grand public.

[Accéder à l'observatoire](#)

